

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE  
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE CONJOINTEMENT PAR



PRESENTEE PAR

# ALANTRA

COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU DOCUMENT « AUTRES  
INFORMATIONS » RELATIF AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET  
COMPTABLES DE JOLT CAPITAL ET AMBROSIA INVESTMENTS AM SàRL

**TERMES DE L'OFFRE**

**PRIX DE L'OFFRE : 0,45 euro par action Alpha MOS**

**DUREE DE L'OFFRE : 10 jours de négociation**

Le présent communiqué est établi et publié conjointement par les sociétés Jolt Capital et Ambrosia Investments AM SàRL en application des articles 231-27 2° et 231-28 I du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité prise le 19 septembre 2017, apposé le visa n° 17-499 en date du 19 septembre 2017 sur la note d'information établie conjointement par les sociétés Jolt Capital et Ambrosia Investments AM SàRL relative à l'offre publique d'achat simplifiée portant sur les actions d'Alpha MOS non encore détenues par les sociétés Jolt Capital et Ambrosia Investments AM SàRL (l'« **Offre** »).

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 I du règlement général de l'AMF, le document concernant les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables des sociétés Jolt Capital et Ambrosia Investments SàRL a été déposé auprès de l'AMF le 19 septembre 2017 et mis à la disposition du public le 19 septembre 2017.

La note d'information établie conjointement par les sociétés Jolt Capital et Ambrosia Investments AM SàRL et visée par l'AMF est disponible sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et peut être obtenue sans frais auprès de :

**Jolt Capital**  
76, rue Saint-Lazare  
75009 Paris

**Alantra**  
6, rue Lamennais  
75008 Paris

Le document concernant les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables des sociétés Jolt Capital et Ambrosia Investments AM SàRL est disponible sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et peut être obtenu sans frais auprès de :

**Jolt Capital**  
76, rue Saint-Lazare  
75009 Paris

**Alantra**  
6, rue Lamennais  
75008 Paris

#### **Avertissement**

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions.

En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Alpha MOS, Jolt Capital et Ambrosia Investments AM SàRL déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.